



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **21 janvier 2008**

Délibération n° 2008-4703

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Techtera - Soutien à l'animation, la promotion et la communication de Techtera - Convention 2008

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

**Rapporteur : Madame Gelas**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 10 janvier 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 22 janvier 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Vesco, Duport, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Daclin, Laurent, David, Mmes Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Allais, Balme, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bouju, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chevailler, Clamaron, Collet, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme Decieux, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gerin, Gignoux, Gigot, Giordano, Guétaz, Guimet, Hugué, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrère, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvion de Chavannes, M. Rémond, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Sardat, Sauzay, Serres, Sturla, Théodori, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Turcas, Vaté, Vincent.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Mme Elmalan (pouvoir à M. Chevailler), MM. Malaval (pouvoir à Mme Bertrix), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Assi (pouvoir à M. Rémond), Bertrand (pouvoir à M. Pillonel), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Gigot), Mmes David (pouvoir à M. Pacalon), Decriaud (pouvoir à M. Roche), MM. Desseigne (pouvoir à M. Imbert), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Mme Spiteri (pouvoir à M. Marquerol), M. Uhlrich (pouvoir à M. Lelièvre).

Absents non excusés : MM. Calvel, Lambert, Mme Vessiller, MM. Blein, Béghain, Bonnard, Chaffringeon, Communal-Haour, Mme De Coster, MM. Genin, Girod, Guillemot, Mme Mosnier-Laï, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, Petitjean, MM. Philip, Vial, Mme Yéréman.

## **Séance publique du 21 janvier 2008**

### **Délibération n° 2008-4703**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Techtera - Soutien à l'animation, la promotion et la communication de Techtera - Convention 2008**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 2 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 11 septembre 2006, le conseil de Communauté a approuvé le principe d'intervention de la Communauté urbaine sur les projets des pôles de compétitivité.

Rhône-Alpes est la première région au niveau national, dans les textiles techniques, avec 65 % de la production française (plus de 300 000 tonnes) et 12 % au niveau européen.

Le pôle de compétitivité Techtera ambitionne de se positionner comme le premier pôle européen de textiles techniques et fonctionnels (TTF) en privilégiant l'innovation et en s'appuyant sur des projets de collaboration technologiques et industriels.

Depuis 2006, une vingtaine de projets de recherche et développement (R&D) ont été labellisés, regroupant dans cette dynamique plus d'une centaine de partenaires industriels ou laboratoires, dont environ 80 PME-PMI de la filière textile. Techtera vise également à développer l'innovation et la créativité, y compris avec une approche transversale associant d'autres secteurs d'activités. En ce sens, les actions de Techtera s'inscrivent dans la démarche industries créatives initiée par la Communauté urbaine.

#### *Le bilan 2007*

- la croissance du nombre d'adhérents (+ 45 %) : 88 adhérents fin novembre 2007,
- la labellisation d'une vingtaine de projets de R&D pour un investissement global d'environ 15 M€, parmi lesquels trois projets ont été cofinancés par la Communauté urbaine (Actiprotex, Matbiotex, Atena),
- la mise en œuvre de 11 ateliers de l'innovation (180 participants) qui ont pour fonction de faire émerger ou de sélectionner les meilleurs projets R&D collaboratifs. Parmi les thématiques abordées en 2007 : acoustique, vêtements de l'extrême, ennoblissement, sensorialité,
- la mise en place d'une équipe et d'une méthodologie d'accompagnement de projets avec une animation des consortiums de projets collaboratifs,
- la mise en place d'une convention d'accompagnement avec l'institut national de la propriété industrielle (INPI) pour des prédiagnostics,
- la mise en place d'une démarche de valorisation des marques,
- la création d'un site internet français-anglais.

#### *Le plan d'actions 2008*

- le développement de la recherche de nouvelles applications à partir de l'identification de technologies clés (sol-gel, fluor...),
- une évolution du périmètre du pôle avec un élargissement à la dimension matériaux souples,
- un suivi spécifique des ateliers de l'innovation sur les thématiques déjà abordées pour renforcer l'émergence de projets de R&D ainsi que la mise en œuvre de nouvelles thématiques,

- le renforcement des partenariats avec les autres pôles de compétitivité (transversalité),
- la faisabilité d'un projet de centre de ressources mutualisé dans l'agglomération lyonnaise,
- la consolidation des partenariats avec le Japon et l'Allemagne.

*Le budget prévisionnel pour l'année 2008*

Libellé	Montants (en € TTC)
<b>dépenses</b>	
charges de personnel, administratif, formation	131 500
expert technologie/marché	40 000
ateliers innovation et animation de réseau	77 000
démarche internationale	20 000
communication, frais de déplacement	36 500
total	305 000
<b>recettes</b>	
adhésions	50 000
Etat	115 000
Conseil régional	80 000
communauté urbaine de Lyon	50 000
conseil général de la Loire	10 000
total	305 000

*L'évaluation*

L'évaluation de l'association Techtera, pour l'année 2008, portera sur :

- la croissance du nombre d'adhérents : une dizaine supplémentaire,
- le nombre d'entreprises impliquées dans les ateliers de l'innovation,
- le nombre de projets R&D financés : FUI -fonds unique interministériel, ANR -agence nationale de la recherche-, Europe,
- la restitution semestrielle du tableau de suivi du pôle (tableau d'évaluation annexé à la convention) ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

#### **DELIBERE**

##### **1° - Approuve :**

a) - le soutien de la Communauté urbaine à l'animation, la promotion et la communication du pôle de compétitivité Techtera et la convention de subvention à intervenir entre la Communauté urbaine et l'association Techtera,

b) - le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 50 000 € pour le programme d'actions 2008.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer une convention de partenariat avec Techtera pour 2008.

**3° - Ces dépenses** seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 1374 selon la répartition suivante : 80 % en 2008, soit 40 000 € et le solde en 2009, soit 10 000 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,